



Syndicat National de l'Environnement

Laurent FAURE
Sauveplantade
07200 ROCHECOLOMBE
Tel : 06 07 01 14 05
Courriel : laurent.faure.sne@free.fr

ROCHECOLOMBE, le 07 Octobre 2010

Le Secrétaire Général

RECOMMANDE AVEC AR

N/REF : SNE/LF/2010-15

Objet : Préavis de grève pour le jeudi 15 octobre 2010

**Monsieur le Ministre d'Etat
MEEDDM**

Hotel de Roquelaure
246, Boulevard St Germain
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Suite aux arbitrages du projet de budget 2011 de votre ministère, les personnels des Parcs Nationaux découvrent avec effarement le sort qui leur est réservé.

Alors que vous annoncez un budget « préservé », en particulier dans le domaine prioritaire de la Biodiversité, la réalité est toute autre. Les Parcs Nationaux, fleuron de la préservation de la Nature en France, sont contraints de préparer les budgets de leurs établissements avec des réductions de moyens financiers et en personnels sans précédent.

Ces décisions inacceptables se déroulent dans un contexte d'augmentation des charges de travail liées à la préparation des chartes issues de la loi de 2006 et de création de nouveaux parcs.

C'est pourquoi, alors que le « monde des Parcs Nationaux » se prépare à célébrer ses 50 ans, le SNE-FSU dépose un préavis de grève pour la journée du 15 octobre 2010 (avec les nuits en amont et aval de ce jour) pour l'ensemble des personnels des établissements suivants :

Parcs Nationaux de France, Parc National des Ecrins, Parc National des Cévennes, Parc National de Port-Cros, Parc National de la Vanoise, Parc National des Pyrénées Occidentales, Parc National du Mercantour, Parc National de la Guadeloupe, Parc National de la Réunion, Parc Amazonien de Guyane, GIP des Calanques, GIP Atelier Technique des Espaces Naturels.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Le Secrétaire Général du SNE-FSU

Laurent FAURE

Copie : DGALN/DEB
Directeurs des établissements concernés